Image not found or type unknown

refus poste de travail

Par **Nexus15**, le **07/12/2022** à **21:59**

Bonjour,

je suis agent de production derrière un robot de soudage, mon employeur connaissant mes qualifications de chaudronnier veut exploiter mes compétences pour un poste de soudeur qualifié à prix bradés. Je lui ai fait comprendre que la demande serait négative tant que le prix ne serait pas en adéquation avec le travail demandé et ce dernier veut imposer son tarif proche du smic sous peine de lourde sanction.

Mon employeur a prévu de réitérer sa demande lundi et si il y a un nouveau refus, il veut me licencier pour abandon de poste.

Sur mon contrat il y a agent de production ainsi que sur les bulletins de salaire, aucun avenant au contrat n'a été demandé ou fait pour accéder à mes compétences de soudeurs, qu'est ce que je risque si je refuse le poste et que mon employeur me licencie pour abandon de poste ?

Quels sont mes recours

Merci aux intervenants

Par **P.M.**, le **07/12/2022** à **22:32**

Bonjour,

Il n'y a pas d'abandon de poste tant que vous vous présentez à votre travail mais éventuellement insubordination...

Vous pouvez exiger que le salaire prévu à la Convention Collective pour la qualification soit appliqué...

S'il y a des Représentants du Personnel, vous pourriez vous en rapprocher ou dire à l'employeur que vous vous êtes renseigné à l'Inspection du Travail...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés